

REPUBLIQUE FRANÇAISE

non défini : Communauté de Communes des Vosges du Sud (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006906000057

POSTE COMPTABLE : SGC BELFORT 2

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	39
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	44

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	47
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	51
A2.01 - Opérations non ventilables	53
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	55
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	64
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	65
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	69
B3.2 - Etalement des provisions	71
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	72
B7.9 - Autres engagements reçus	73
B8 - Subventions versées	74
B9 - Etat du personnel	75
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	79
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	80
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	81

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	83
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	84
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	15 774

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	666,54
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	700,31
3	Dépenses d'équipement brut / population	77,17
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	51,56
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	40,34 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	11,02 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4,82 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	13 110 286,54	12 877 075,15	2 170 705,14	A1 1 937 493,75
Investissement	2 297 395,81	1 903 853,62	(3) -508 590,18	A2 -902 132,37
Fonctionnement	10 812 890,73	10 973 221,53	(4) 2 679 295,32	A3 2 839 626,12

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 91 374,76	III + IV 757 058,89	B1	665 684,13
Investissement	I 91 374,76	III 757 058,89	B2	665 684,13
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 603 177,88
Investissement	A2 + B2	-236 448,24
Fonctionnement	A3 + B3	2 839 626,12

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 91 374,76
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	58 060,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	4 544,60
21	Immobilisations corporelles (3)	18 769,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 757 058,89
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	717 058,89
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 111 444,37	3 347 892,61
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	91 374,76	757 058,89
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 902 132,37	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 104 951,50	4 104 951,50

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 434 076,26	11 643 682,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 001 548,14
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		13 434 076,26	14 645 230,73
TOTAL DU BUDGET (4)		17 539 027,76	18 750 182,23

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
01	Maison de santé	20	67 040,95
03	Papy'llons	22	657 548,49
02	Réhabilitation Etueffont	21	17 280,00
TOTAL			741 869,44

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	741 869,44
----------------------	-------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
F001	Transfert compétence eau potable		175 689,00
TOTAL			175 689,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		175 689,00
----------------------	--	-------------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	171 130,80	58 060,80	98 192,00	0,00	156 252,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	273 401,69	4 544,60	613 489,00	0,00	618 033,60
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	429 503,10	18 769,36	300 447,00	0,00	319 216,36
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	654 621,25	0,00	741 869,44	0,00	741 869,44
Total des dépenses d'équipement		1 528 656,84	81 374,76	1 753 997,44	0,00	1 835 372,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	435 548,26	0,00	437 215,00	0,00	437 215,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	139 440,00	10 000,00	316 040,00	0,00	326 040,00
Total des dépenses financières		574 988,26	10 000,00	760 455,00	0,00	770 455,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 103 645,10	91 374,76	2 514 452,44	0,00	2 605 827,20

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93

TOTAL	2 781 780,89	91 374,76	3 111 444,37	0,00	3 202 819,13
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	902 132,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 104 951,50
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	270 301,80	717 058,89	3 962,91	0,00	721 021,80
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		310 301,80	757 058,89	3 962,91	0,00	761 021,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	177 839,00	0,00	174 060,00	0,00	174 060,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	406 832,72	0,00	236 448,24	0,00	236 448,24
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	13 332,00	0,00	13 332,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		594 671,72	0,00	423 840,24	0,00	423 840,24
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		904 973,52	757 058,89	427 803,15	0,00	1 184 862,04

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 448 102,32		2 070 607,66	0,00	2 070 607,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	937 295,23		849 481,80	0,00	849 481,80
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 385 397,55		2 920 089,46	0,00	2 920 089,46

TOTAL	3 290 371,07	757 058,89	3 347 892,61	0,00	4 104 951,50
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 104 951,50
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 323 097,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 569 145,00	0,00	1 650 458,00	0,00	1 650 458,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 868 268,00	0,00	4 241 450,01	0,00	4 241 450,01
014	Atténuations de produits	554 142,89	0,00	510 714,79	0,00	510 714,79
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 629 870,00	0,00	3 967 126,00	0,00	3 967 126,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 621 425,89	0,00	10 369 748,80	0,00	10 369 748,80
66	Charges financières	147 972,94	0,00	137 495,00	0,00	137 495,00
67	Charges spécifiques (3)	9 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	33 136,86	0,00	6 743,00	0,00	6 743,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 812 520,69	0,00	10 513 986,80	0,00	10 513 986,80

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 448 102,32	0,00	2 070 607,66	0,00	2 070 607,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	937 295,23	0,00	849 481,80	0,00	849 481,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 385 397,55	0,00	2 920 089,46	0,00	2 920 089,46

TOTAL	12 197 918,24	0,00	13 434 076,26	0,00	13 434 076,26
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 434 076,26
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	70 014,00	0,00	96 200,00	0,00	96 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 472 619,00	0,00	2 963 316,00	0,00	2 963 316,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 002 227,01	0,00	3 695 985,66	0,00	3 695 985,66
731	Fiscalité locale	2 365 758,00	0,00	1 929 963,00	0,00	1 929 963,00
74	Dotations et participations (3)	2 120 124,00	0,00	2 227 189,00	0,00	2 227 189,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 292,50	0,00	97 688,00	0,00	97 688,00
Total des recettes de gestion courante		10 118 034,51	0,00	11 010 341,66	0,00	11 010 341,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	9 172,00	0,00	36 349,00	0,00	36 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 127 206,51	0,00	11 046 690,66	0,00	11 046 690,66

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93

TOTAL	10 805 342,30	0,00	11 643 682,59	0,00	11 643 682,59
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 001 548,14
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 645 230,73
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 323 097,53	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	7 200,00	78 467,93	85 667,93
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	437 215,00	0,00	437 215,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	741 869,44		741 869,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	156 252,80	0,00	156 252,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	618 033,60	0,00	618 033,60
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	319 216,36	0,00	319 216,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	326 040,00	0,00	326 040,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		518 524,00	518 524,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 605 827,20	596 991,93	3 202 819,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	902 132,37
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 104 951,50
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 650 458,00		1 650 458,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 241 450,01		4 241 450,01
014	Atténuations de produits	510 714,79		510 714,79
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 967 126,00	0,00	3 967 126,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	137 495,00	0,00	137 495,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	6 743,00	849 481,80	856 224,80
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 070 607,66	2 070 607,66
Dépenses de fonctionnement – Total		10 513 986,80	2 920 089,46	13 434 076,26

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 434 076,26
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	174 060,00	0,00	174 060,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	721 021,80	0,00	721 021,80
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	40 000,00	0,00	40 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	13 332,00	0,00	13 332,00
28 Amortissement des immobilisations		849 481,80	849 481,80
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		2 070 607,66	2 070 607,66
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	948 413,80	2 920 089,46	3 868 503,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	236 448,24
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 104 951,50
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	96 200,00		96 200,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	2 963 316,00		2 963 316,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	3 695 985,66		3 695 985,66
731 Fiscalité locale	1 929 963,00		1 929 963,00
74 Dotations et participations (8)	2 227 189,00		2 227 189,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	97 688,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	36 349,00	596 991,93	633 340,93
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	11 046 690,66	596 991,93	11 643 682,59

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 001 548,14
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 645 230,73
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 781 780,89	91 374,76	741 869,44	3 111 444,37	0,00	741 869,44	2 369 574,93	3 202 819,13
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	171 130,80	58 060,80	0,00	98 192,00	0,00	0,00	98 192,00	156 252,80
204 Subventions d'équipement versées (9)	273 401,69	4 544,60	0,00	613 489,00	0,00	0,00	613 489,00	618 033,60
21 Immobilisations corporelles	429 503,10	18 769,36	0,00	300 447,00	0,00	0,00	300 447,00	319 216,36
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	654 621,25	0,00	741 869,44	741 869,44	0,00	741 869,44	0,00	741 869,44
Total des dépenses d'équipement	1 528 656,84	81 374,76	741 869,44	1 753 997,44	0,00	741 869,44	1 012 128,00	1 835 372,20
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	435 548,26	0,00		437 215,00	0,00		437 215,00	437 215,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	139 440,00	10 000,00	0,00	316 040,00	0,00	0,00	316 040,00	326 040,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	574 988,26	10 000,00	0,00	760 455,00	0,00	0,00	760 455,00	770 455,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 103 645,10	91 374,76	741 869,44	2 514 452,44	0,00	741 869,44	1 772 583,00	2 605 827,20
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	678 135,79			596 991,93	0,00		596 991,93	596 991,93
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	678 135,79			596 991,93	0,00		596 991,93	596 991,93

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	902 132,37
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 104 951,50
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 883 538,35	757 058,89	3 111 444,37	0,00	3 868 503,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	270 301,80	717 058,89	3 962,91	0,00	721 021,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		310 301,80	757 058,89	3 962,91	0,00	761 021,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	177 839,00	0,00	174 060,00	0,00	174 060,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	13 332,00	0,00	13 332,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		187 839,00	0,00	187 392,00	0,00	187 392,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		498 140,80	757 058,89	191 354,91	0,00	948 413,80
021	Virement de la section de fonctionnement	1 448 102,32		2 070 607,66	0,00	2 070 607,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	937 295,23		849 481,80	0,00	849 481,80
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 385 397,55		2 920 089,46	0,00	2 920 089,46

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	236 448,24
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 104 951,50
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 781 780,89	91 374,76	741 869,44	3 111 444,37	0,00	741 869,44	2 369 574,93	3 202 819,13
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	171 130,80	58 060,80	0,00	98 192,00	0,00	0,00	98 192,00	156 252,80
2031	Frais d'études	157 873,80	58 060,80		82 383,00	0,00	0,00	82 383,00	140 443,80
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 257,00	0,00		15 809,00	0,00	0,00	15 809,00	15 809,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	273 401,69	4 544,60	0,00	613 489,00	0,00	0,00	613 489,00	618 033,60
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	187,11	187,11		0,00	0,00	0,00	0,00	187,11
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00		514 688,00	0,00	0,00	514 688,00	514 688,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	270 214,58	4 357,49		95 801,00	0,00	0,00	95 801,00	100 158,49
20422	Privé : Bâtiments, installations	3 000,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	429 503,10	18 769,36	0,00	300 447,00	0,00	0,00	300 447,00	319 216,36
21318	Autres bâtiments publics	135 874,00	11 942,16		87 216,00	0,00	0,00	87 216,00	99 158,16
21351	Bâtiments publics	24 169,25	0,00		56 468,00	0,00	0,00	56 468,00	56 468,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	780,00		0,00	0,00	0,00	0,00	780,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	3 953,14	0,00		219,00	0,00	0,00	219,00	219,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	113 423,75	594,00		17 754,00	0,00	0,00	17 754,00	18 348,00
21828	Autres matériels de transport	300,00	0,00		26 260,00	0,00	0,00	26 260,00	26 260,00
21831	Matériel informatique scolaire	23 042,00	0,00		3 417,00	0,00	0,00	3 417,00	3 417,00
21838	Autre matériel informatique	10 351,40	3 218,75		3 513,00	0,00	0,00	3 513,00	6 731,75
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 405,90	0,00		10 413,00	0,00	0,00	10 413,00	10 413,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	51 300,00	146,04		21 916,00	0,00	0,00	21 916,00	22 062,04
2185	Matériel de téléphonie	80,00	0,00		560,00	0,00	0,00	560,00	560,00
2188	Autres immobilisations corporelles	60 603,66	2 088,41		72 111,00	0,00	0,00	72 111,00	74 199,41

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	654 621,25	0,00	741 869,44	741 869,44	0,00	741 869,44	0,00	741 869,44
Total des dépenses d'équipement		1 528 656,84	81 374,76	741 869,44	1 753 997,44	0,00	741 869,44	1 012 128,00	1 835 372,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00	0,00		7 200,00	0,00		7 200,00	7 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	435 548,26	0,00		437 215,00	0,00		437 215,00	437 215,00
1641	Emprunts en euros	435 548,26	0,00		437 215,00	0,00		437 215,00	437 215,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	139 440,00	10 000,00	0,00	316 040,00	0,00	0,00	316 040,00	326 040,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2745	Avances remboursables	30 000,00	10 000,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	40 000,00
276358	Créance Autres groupements	109 440,00	0,00		186 040,00	0,00	0,00	186 040,00	186 040,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		574 988,26	10 000,00	0,00	760 455,00	0,00	0,00	760 455,00	770 455,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 103 645,10	91 374,76	741 869,44	2 514 452,44	0,00	741 869,44	1 772 583,00	2 605 827,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	678 135,79			596 991,93	0,00		596 991,93	596 991,93
	Reprise sur autofinancement antérieur	678 135,79			596 991,93	0,00		596 991,93	596 991,93
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	30 063,54			34 452,79	0,00		34 452,79	34 452,79

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13912	Subv. transf. Régions	9 576,38			10 446,34	0,00		10 446,34	10 446,34
13913	Subv. transf. Départements	11 869,50			11 869,50	0,00		11 869,50	11 869,50
139141	Subv. transf. Communes membres du GFP	2 000,00			2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	466,67			466,67	0,00		466,67	466,67
139158	Subv. transf. Autres groupements	291,67			291,67	0,00		291,67	291,67
13918	Autres subventions d'équipement transf.	16 235,77			16 736,79	0,00		16 736,79	16 736,79
139311	DGE	1 969,26			2 204,17	0,00		2 204,17	2 204,17
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	605 663,00			518 524,00	0,00		518 524,00	518 524,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		678 135,79			596 991,93	0,00		596 991,93	596 991,93

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
20	Maison de Santé Giromagny	01	1 222 116,98	0,00	67 040,95	0,00	67 040,95	0,00
21	Réhabilitation Etueffont	02	165 867,31	0,00	17 280,00	0,00	17 280,00	0,00
22	Papy'llons	03	509 604,23	0,00	657 548,49	0,00	657 548,49	0,00
TOTAL			1 897 588,52	0,00	741 869,44	0,00	741 869,44	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : Maison de Santé Giromagny
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 01

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	1 222 116,98	a	67 040,95	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 222 116,98	0,00	67 040,95	0,00
2313	Constructions	0,00	1 222 116,98	0,00	67 040,95	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-67 040,95
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : Réhabilitation Etueffont
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 02

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	165 867,31	a	17 280,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	165 867,31	0,00	17 280,00	0,00
2313	Constructions	0,00	165 867,31	0,00	17 280,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-17 280,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : Papy'Ilons
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : 03

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	509 604,23	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	509 604,23	0,00	657 548,49	0,00
2313	Constructions	0,00	509 604,23	0,00	657 548,49	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-657 548,49
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 883 538,35	757 058,89	3 111 444,37	0,00	3 868 503,26
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	270 301,80	717 058,89	3 962,91	0,00	721 021,80
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	20 046,00	10 996,00	0,00	0,00	10 996,00
1312	Subv. transf. Régions	74 349,80	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	45 609,00	259 835,95	0,00	0,00	259 835,95
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	4 050,00	4 050,00	0,00	0,00	4 050,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
13361	Dotations équip.territoires ruraux transf	98 337,00	116 128,15	3 962,91	0,00	120 091,06
13362	Dotation de soutien à l'invest local	27 910,00	156 048,79	0,00	0,00	156 048,79
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		310 301,80	757 058,89	3 962,91	0,00	761 021,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	177 839,00	0,00	174 060,00	0,00	174 060,00
10222	FCTVA	177 839,00	0,00	174 060,00	0,00	174 060,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	0,00	13 332,00	0,00	13 332,00
2745	Avances remboursables	10 000,00	0,00	13 332,00	0,00	13 332,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		187 839,00	0,00	187 392,00	0,00	187 392,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		498 140,80	757 058,89	191 354,91	0,00	948 413,80
021	Virement de la section de fonctionnement	1 448 102,32		2 070 607,66	0,00	2 070 607,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	937 295,23		849 481,80	0,00	849 481,80

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	9 599,80		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	32 411,53		33 476,37	0,00	33 476,37
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	333,86		333,86	0,00	333,86
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	7 765,33		7 765,33	0,00	7 765,33
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	39 020,74		39 863,90	0,00	39 863,90
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	493 213,72		405 528,09	0,00	405 528,09
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	35 001,97		45 348,68	0,00	45 348,68
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	18 480,16		18 480,16	0,00	18 480,16
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 650,53		3 717,20	0,00	3 717,20
2805	Licences, logiciels, droits similaires	17 991,26		23 267,53	0,00	23 267,53
28128	Autres aménagements de terrains	19 106,24		19 106,24	0,00	19 106,24
281311	Bâtiments administratifs	47 509,51		47 509,51	0,00	47 509,51
281318	Autres bâtiments publics	35 856,91		35 860,59	0,00	35 860,59
281351	Bâtiments publics	10 297,28		12 067,65	0,00	12 067,65
28138	Autres constructions	1 465,35		1 465,35	0,00	1 465,35
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	12 293,00		12 293,00	0,00	12 293,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00		0,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	13 429,81		13 429,81	0,00	13 429,81
28151	Réseaux de voirie	249,50		951,63	0,00	951,63
28152	Installations de voirie	468,18		468,18	0,00	468,18
281568	Autre matériel, outillage incendie	77,25		333,00	0,00	333,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 991,88		2 346,82	0,00	2 346,82
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	2 254,07		2 254,07	0,00	2 254,07
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 687,79		7 472,43	0,00	7 472,43
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	249,00		249,00	0,00	249,00
281828	Autres matériels de transport	2 413,77		2 213,77	0,00	2 213,77
281831	Matériel informatique scolaire	23 974,71		26 647,01	0,00	26 647,01
281838	Autre matériel informatique	22 867,71		18 207,04	0,00	18 207,04
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 022,27		4 710,70	0,00	4 710,70
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 566,35		22 490,06	0,00	22 490,06
28185	Matériel de téléphonie	79,89		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	44 962,05		41 624,82	0,00	41 624,82
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 385 397,55		2 920 089,46	0,00	2 920 089,46

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 197 918,24	0,00	0,00	13 434 076,26	0,00	175 689,00	13 258 387,26	13 434 076,26
011	Charges à caractère général (3)	1 569 145,00	0,00	0,00	1 650 458,00	0,00	175 689,00	1 474 769,00	1 650 458,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 868 268,00	0,00		4 241 450,01	0,00		4 241 450,01	4 241 450,01
014	Atténuations de produits	554 142,89	0,00		510 714,79	0,00		510 714,79	510 714,79
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 629 870,00	0,00	0,00	3 967 126,00	0,00	0,00	3 967 126,00	3 967 126,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 621 425,89	0,00	0,00	10 369 748,80	0,00	175 689,00	10 194 059,80	10 369 748,80
66	Charges financières	147 972,94	0,00		137 495,00	0,00		137 495,00	137 495,00
67	Charges spécifiques (3)	9 985,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	33 136,86			6 743,00	0,00		6 743,00	6 743,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		191 094,80	0,00	0,00	144 238,00	0,00		144 238,00	144 238,00
Total des dépenses réelles		9 812 520,69	0,00	0,00	10 513 986,80	0,00	175 689,00	10 338 297,80	10 513 986,80
023	Virement à la section d'investissement	1 448 102,32			2 070 607,66	0,00		2 070 607,66	2 070 607,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	937 295,23			849 481,80	0,00		849 481,80	849 481,80
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 385 397,55			2 920 089,46	0,00		2 920 089,46	2 920 089,46

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	13 434 076,26
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 805 342,30	0,00	11 643 682,59	0,00	11 643 682,59
013	Atténuations de charges (2)	70 014,00	0,00	96 200,00	0,00	96 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 472 619,00	0,00	2 963 316,00	0,00	2 963 316,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 002 227,01	0,00	3 695 985,66	0,00	3 695 985,66
731	Fiscalité locale	2 365 758,00	0,00	1 929 963,00	0,00	1 929 963,00
74	Dotations et participations (2)	2 120 124,00	0,00	2 227 189,00	0,00	2 227 189,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	87 292,50	0,00	97 688,00	0,00	97 688,00
Total des recettes de gestion des services		10 118 034,51	0,00	11 010 341,66	0,00	11 010 341,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	9 172,00	0,00	36 349,00	0,00	36 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 172,00	0,00	36 349,00	0,00	36 349,00
Total des recettes réelles		10 127 206,51	0,00	11 046 690,66	0,00	11 046 690,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	3 001 548,14
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	14 645 230,73
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 197 918,24	0,00	0,00	13 434 076,26	0,00	175 689,00	13 258 387,26	13 434 076,26
011	Charges à caractère général (4)	1 569 145,00	0,00	0,00	1 650 458,00	0,00	175 689,00	1 474 769,00	1 650 458,00
6042	Achats de prestations de services	267 625,00	0,00		292 907,00	0,00	0,00	292 907,00	292 907,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	0,00		5 530,00	0,00	0,00	5 530,00	5 530,00
60612	Energie - Electricité	159 627,00	0,00		113 500,00	0,00	0,00	113 500,00	113 500,00
60621	Combustibles	22 566,00	0,00		21 805,00	0,00	0,00	21 805,00	21 805,00
60622	Carburants	885,00	0,00		1 045,00	0,00	0,00	1 045,00	1 045,00
60623	Alimentation	3 531,00	0,00		5 276,00	0,00	0,00	5 276,00	5 276,00
60624	Produits de traitement	627,00	0,00		667,00	0,00	0,00	667,00	667,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 329,00	0,00		12 050,00	0,00	0,00	12 050,00	12 050,00
60631	Fournitures d'entretien	44 361,00	0,00		44 722,00	0,00	0,00	44 722,00	44 722,00
60632	Fournitures de petit équipement	11 270,00	0,00		17 420,00	0,00	0,00	17 420,00	17 420,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	0,00		1 988,00	0,00	0,00	1 988,00	1 988,00
6064	Fournitures administratives	5 662,00	0,00		5 100,00	0,00	0,00	5 100,00	5 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 420,00	0,00		5 885,00	0,00	0,00	5 885,00	5 885,00
6067	Fournitures scolaires	39 486,00	0,00		38 798,00	0,00	0,00	38 798,00	38 798,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00		1 768,00	0,00	0,00	1 768,00	1 768,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	33 510,00	0,00		31 838,00	0,00	0,00	31 838,00	31 838,00
614	Charges locatives et de copropriété	312,00	0,00		300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
61521	Entretien terrains	8 343,00	0,00		11 247,00	0,00	0,00	11 247,00	11 247,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	46 396,00	0,00		50 238,00	0,00	0,00	50 238,00	50 238,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 100,00	0,00		4 920,00	0,00	0,00	4 920,00	4 920,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	943,00	0,00		1 398,00	0,00	0,00	1 398,00	1 398,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 658,00	0,00		18 404,00	0,00	0,00	18 404,00	18 404,00
6156	Maintenance	52 794,00	0,00		69 143,00	0,00	0,00	69 143,00	69 143,00
6161	Multirisques	10 854,00	0,00		14 092,00	0,00	0,00	14 092,00	14 092,00
6168	Autres primes d'assurance	6 590,00	0,00		6 211,00	0,00	0,00	6 211,00	6 211,00
617	Etudes et recherches	187 562,00	0,00		220 689,00	0,00	175 689,00	45 000,00	220 689,00
6182	Documentation générale et technique	2 151,00	0,00		2 109,00	0,00	0,00	2 109,00	2 109,00
6184	Versements à des organismes de formation	9 121,00	0,00		9 095,00	0,00	0,00	9 095,00	9 095,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	25 320,00	0,00		10 535,00	0,00	0,00	10 535,00	10 535,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		117,00	0,00	0,00	117,00	117,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		120,00	0,00	0,00	120,00	120,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 438,00	0,00		22 392,00	0,00	0,00	22 392,00	22 392,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 531,00	0,00		18 132,00	0,00	0,00	18 132,00	18 132,00
6228	Divers	1 465,00	0,00		1 560,00	0,00	0,00	1 560,00	1 560,00
6231	Annonces et insertions	9 151,00	0,00		7 300,00	0,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 200,00	0,00		11 195,00	0,00	0,00	11 195,00	11 195,00
6234	Réceptions	2 963,00	0,00		4 950,00	0,00	0,00	4 950,00	4 950,00
6236	Catalogues et imprimés	19 380,00	0,00		18 600,00	0,00	0,00	18 600,00	18 600,00
6238	Divers	1 695,00	0,00		12 400,00	0,00	0,00	12 400,00	12 400,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		13 346,00	0,00	0,00	13 346,00	13 346,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	258 662,00	0,00		274 487,00	0,00	0,00	274 487,00	274 487,00
6251	Voyages, déplacements et missions	11 141,00	0,00		16 522,00	0,00	0,00	16 522,00	16 522,00
6261	Frais d'affranchissement	3 137,00	0,00		9 300,00	0,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6262	Frais de télécommunications	18 016,00	0,00		17 368,00	0,00	0,00	17 368,00	17 368,00
627	Services bancaires et assimilés	2 348,00	0,00		2 708,00	0,00	0,00	2 708,00	2 708,00
6281	Concours divers (cotisations)	39 837,00	0,00		31 973,00	0,00	0,00	31 973,00	31 973,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	66 139,00	0,00		81 267,00	0,00	0,00	81 267,00	81 267,00
6284	Redevances pour services rendus	6 983,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	38 609,00	0,00		21 543,00	0,00	0,00	21 543,00	21 543,00
62878	Remb. frais à des tiers	29 215,00	0,00		6 772,00	0,00	0,00	6 772,00	6 772,00
6288	Autres services extérieurs	23 386,00	0,00		22 777,00	0,00	0,00	22 777,00	22 777,00
63512	Taxes foncières	16 306,00	0,00		22 637,00	0,00	0,00	22 637,00	22 637,00
6353	Impôts indirects	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 100,00	0,00		6 912,00	0,00	0,00	6 912,00	6 912,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 868 268,00	0,00		4 241 450,01	0,00		4 241 450,01	4 241 450,01
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	53 237,00	0,00		39 315,00	0,00		39 315,00	39 315,00
6218	Autre personnel extérieur	736 201,00	0,00		830 075,06	0,00		830 075,06	830 075,06
6331	Versement mobilité	32 928,00	0,00		36 317,58	0,00		36 317,58	36 317,58
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 783,00	0,00		9 704,04	0,00		9 704,04	9 704,04
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 198,00	0,00		58 669,39	0,00		58 669,39	58 669,39
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 486,00	0,00		6 052,93	0,00		6 052,93	6 052,93

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	1 392 355,00	0,00		1 558 712,08	0,00		1 558 712,08	1 558 712,08
64112	SFT, indemnité de résidence	27 501,00	0,00		20 864,02	0,00		20 864,02	20 864,02
64113	NBI	0,00	0,00		7 902,02	0,00		7 902,02	7 902,02
64118	Autres indemnités	242 298,00	0,00		277 255,32	0,00		277 255,32	277 255,32
64131	Rémunérations	404 942,00	0,00		351 379,84	0,00		351 379,84	351 379,84
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		3 788,60	0,00		3 788,60	3 788,60
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		38 118,53	0,00		38 118,53	38 118,53
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	355 730,00	0,00		388 295,27	0,00		388 295,27	388 295,27
6453	Cotisations aux caisses de retraites	396 085,00	0,00		449 895,66	0,00		449 895,66	449 895,66
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 621,00	0,00		15 795,91	0,00		15 795,91	15 795,91
6455	Cotisations pour assurance du personnel	88 602,00	0,00		96 003,65	0,00		96 003,65	96 003,65
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	259,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	40 273,00	0,00		36 713,00	0,00		36 713,00	36 713,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 750,00	0,00		9 750,00	0,00		9 750,00	9 750,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 985,00	0,00		6 842,11	0,00		6 842,11	6 842,11
6488	Autres	34,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	554 142,89	0,00		510 714,79	0,00		510 714,79	510 714,79
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		4 052,00	0,00		4 052,00	4 052,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		26 668,00	0,00		26 668,00	26 668,00
739211	Attribution de compensation	463 573,89	0,00		383 630,79	0,00		383 630,79	383 630,79
739221	FNGIR	10 461,00	0,00		10 461,00	0,00		10 461,00	10 461,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	80 108,00	0,00		85 903,00	0,00		85 903,00	85 903,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 629 870,00	0,00	0,00	3 967 126,00	0,00	0,00	3 967 126,00	3 967 126,00
65311	Indemnités de fonction	111 806,00	0,00		106 000,00	0,00	0,00	106 000,00	106 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	250,00	0,00		250,00	0,00	0,00	250,00	250,00
65313	Cotisations de retraite	5 914,00	0,00		6 500,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	21 921,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
65315	Formation	3 283,00	0,00		3 283,00	0,00	0,00	3 283,00	3 283,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	250,00	0,00		229,00	0,00	0,00	229,00	229,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 672,00	0,00		5 839,00	0,00	0,00	5 839,00	5 839,00
6542	Créances éteintes	16 238,00	0,00		15 712,00	0,00	0,00	15 712,00	15 712,00
6553	Service d'incendie	776 667,00	0,00		798 152,00	0,00	0,00	798 152,00	798 152,00
65568	Autres contributions	2 169 097,00	0,00		2 518 264,00	0,00	0,00	2 518 264,00	2 518 264,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	57 900,00	0,00		35 620,00	0,00	0,00	35 620,00	35 620,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	449 867,00	0,00		441 252,00	0,00	0,00	441 252,00	441 252,00
65818	Autres	0,00	0,00		20,00	0,00	0,00	20,00	20,00
65888	Autres	10 005,00	0,00		17 005,00	0,00	0,00	17 005,00	17 005,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 621 425,89	0,00	0,00	10 369 748,80	0,00	175 689,00	10 194 059,80	10 369 748,80
66	Charges financières	147 972,94	0,00		137 495,00	0,00		137 495,00	137 495,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	151 780,72	0,00		140 650,00	0,00		140 650,00	140 650,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-3 807,78	0,00		-3 155,00	0,00		-3 155,00	-3 155,00
67	Charges spécifiques (4)	9 985,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 985,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	33 136,86			6 743,00	0,00		6 743,00	6 743,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	28 123,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 013,86			6 743,00	0,00		6 743,00	6 743,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		191 094,80	0,00	0,00	144 238,00	0,00		144 238,00	144 238,00
Total des dépenses réelles		9 812 520,69	0,00	0,00	10 513 986,80	0,00	175 689,00	10 338 297,80	10 513 986,80
023	Virement à la section d'investissement	1 448 102,32			2 070 607,66	0,00		2 070 607,66	2 070 607,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	937 295,23			849 481,80	0,00		849 481,80	849 481,80
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	937 295,23			849 481,80	0,00		849 481,80	849 481,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 385 397,55			2 920 089,46	0,00		2 920 089,46	2 920 089,46

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 155,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		10 805 342,30	0,00	11 643 682,59	0,00	11 643 682,59
013	Atténuations de charges (3)	70 014,00	0,00	96 200,00	0,00	96 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	66 622,00	0,00	89 800,00	0,00	89 800,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	3 392,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	4 700,00	0,00	4 700,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 472 619,00	0,00	2 963 316,00	0,00	2 963 316,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	1 903 445,00	0,00	1 899 486,00	0,00	1 899 486,00
7062	Redevances services à caractère culturel	7 667,00	0,00	2 700,00	0,00	2 700,00
70632	Redevances services à caractère loisir	22 581,00	0,00	31 006,00	0,00	31 006,00
7066	Redevances services à caractère social	134 479,00	0,00	151 000,00	0,00	151 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	341 839,00	0,00	420 000,00	0,00	420 000,00
706881	Cotisations obligatoires	16,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	0,00	0,00	406 718,00	0,00	406 718,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	19 736,00	0,00	18 854,00	0,00	18 854,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	19 150,00	0,00	18 924,00	0,00	18 924,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	22 206,00	0,00	14 628,00	0,00	14 628,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 002 227,01	0,00	3 695 985,66	0,00	3 695 985,66
73211	Attribution de compensation	252 446,01	0,00	364 822,66	0,00	364 822,66
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	2 749 781,00	0,00	2 800 670,00	0,00	2 800 670,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	530 493,00	0,00	530 493,00
731	Fiscalité locale	2 365 758,00	0,00	1 929 963,00	0,00	1 929 963,00
73111	Impôts directs locaux	1 553 984,00	0,00	1 627 964,00	0,00	1 627 964,00
73112	Cotisation sur la VAE	516 523,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	68 765,00	0,00	74 663,00	0,00	74 663,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	45 055,00	0,00	46 705,00	0,00	46 705,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	180 591,00	0,00	180 631,00	0,00	180 631,00
73154	Droits de place	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 120 124,00	0,00	2 227 189,00	0,00	2 227 189,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
741124	Dotations d'intercommunalité des EPCI	430 900,00	0,00	489 570,00	0,00	489 570,00
741126	Dotations de compensation des EPCI	329 135,00	0,00	323 673,00	0,00	323 673,00
744	FCTVA	7 955,00	0,00	9 048,00	0,00	9 048,00
74718	Autres participations Etat	1 300,00	0,00	1 300,00	0,00	1 300,00
7472	Participation régions	205,00	0,00	90,00	0,00	90,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	114 812,00	0,00	129 692,00	0,00	129 692,00
747888	Autres	636 363,00	0,00	714 391,00	0,00	714 391,00
748312	D.C.R.T.P.	45 859,00	0,00	42 320,00	0,00	42 320,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	297 145,00	0,00	270 037,00	0,00	270 037,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	23 031,00	0,00	23 512,00	0,00	23 512,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	233 419,00	0,00	223 556,00	0,00	223 556,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	87 292,50	0,00	97 688,00	0,00	97 688,00
752	Revenus des immeubles	87 292,00	0,00	97 687,00	0,00	97 687,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Gains de change créances det. non fin	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Total des recettes de gestion des services		10 118 034,51	0,00	11 010 341,66	0,00	11 010 341,66
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	9 172,00	0,00	36 349,00	0,00	36 349,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	9 172,00	0,00	36 349,00	0,00	36 349,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 127 206,51	0,00	11 046 690,66	0,00	11 046 690,66
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	605 663,00		518 524,00	0,00	518 524,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	72 472,79		78 467,93	0,00	78 467,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		678 135,79		596 991,93	0,00	596 991,93

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		2 514 452,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	437 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 192,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	613 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	300 447,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	741 869,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	316 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		427 803,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	410 508,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 962,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	13 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 514 452,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		7 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		437 215,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		98 192,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		613 489,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		300 447,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		741 869,44
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		316 040,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		427 803,15
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		410 508,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		3 962,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		13 332,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		2 514 452,44
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	7 200,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	437 215,00
203	Frais d'études, recherche, développement	82 383,00
204	Subventions d'équipement versées	613 489,00
205	Licences, procédés, droits similaires	15 809,00
213	Constructions	143 684,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	819,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	17 754,00
218	Autres immobilisations corporelles	138 190,00
231	Immobilisations corporelles en cours	741 869,44
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	100 000,00
274	Prêts	30 000,00
276	Autres créances immobilisées	186 040,00
RECETTES		427 803,15
102	Dotations et fonds d'investissement	174 060,00
106	Réserves	236 448,24
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	3 962,91
274	Prêts	13 332,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		10 513 986,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 650 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	4 241 450,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	510 714,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 967 126,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	137 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	6 743,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 046 690,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	96 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 963 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 695 985,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 929 963,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 227 189,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	97 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	36 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 513 986,80
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 650 458,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 241 450,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		510 714,79
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 967 126,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		137 495,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 743,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 046 690,66
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		96 200,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 963 316,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 695 985,66
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 929 963,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 227 189,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		97 688,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		36 349,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		10 513 986,80
604	Achats d'études, prestations de services	292 907,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	274 186,00
611	Contrats de prestations de services	1 768,00
613	Locations	31 838,00
614	Charges locatives et de copropriété	300,00
615	Entretien et réparations	155 350,00
616	Primes d'assurances	20 303,00
617	Etudes et recherches	220 689,00
618	Divers	21 739,00
621	Personnel extérieur au service	869 390,06
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	42 321,00
623	Pub., publications, relations publiques	54 445,00
624	Transports biens, transports collectifs	287 833,00
625	Déplacements et missions	16 522,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	26 668,00
627	Services bancaires et assimilés	2 708,00
628	Divers	171 332,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	110 743,94
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	22 637,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 912,00
641	Rémunérations du personnel	2 258 020,41
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	986 703,49
647	Autres charges sociales	16 592,11
653	Indemnités	135 262,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	21 551,00
655	Contributions obligatoires	3 316 416,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	476 872,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 025,00
661	Charges d'intérêts	137 495,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 743,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	510 714,79
RECETTES		11 046 690,66
641	Rémunérations du personnel	89 800,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 700,00
647	Autres charges sociales	4 700,00
706	Prestations de services	2 504 192,00
708	Autres produits	459 124,00
731	Fiscalité locale	1 929 963,00
732	Fiscalité reversée	364 822,66
735	Fraction de TVA	3 331 163,00
741	D.G.F.	813 243,00
744	FCTVA	9 048,00
747	Participations	845 473,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
748	Autres attributions et participations	559 425,00
752	Revenus des immeubles	97 687,00
758	Produits divers de gestion courante	1,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	36 349,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 528 086,02									
1641 Emprunts en euros (total)					8 528 086,02									
08672969	Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	14/04/2019	17/04/2019	12/03/2020	375 587,43	F		2,250	2,278		A	X Echéance constante		A-1
08902844	Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté	16/12/2021	16/12/2021	16/03/2022	500 000,00	F		0,920	0,925		T	X Echéance constante		A-1
102780706100020171101	CREDIT MUTUEL	16/12/2021	23/12/2021	28/02/2022	239 000,00	F		0,750	0,756		T	X Echéance constante		A-1
201711-002-02	CREDIT MUTUEL	06/07/2007	11/07/2007	31/03/2008	450 000,00	F		4,190	4,298		A	X Echéance constante		A-1
201711-003-03	CREDIT MUTUEL	10/12/2007	20/12/2007	31/12/2008	240 000,00	F		4,450	4,549		A	X Echéance constante		A-1
451105065 92 K	Crédit Foncier de France	28/12/2006	28/12/2006	30/07/2007	1 200 000,00	F		4,170	3,159		X	X Echéance constante		A-1
AN096808	CAISSE D'EPARGNE F. COMTE	24/10/2014	25/10/2014	25/01/2015	189 050,00	F		2,000	2,000		A	C		A-1
MON516340EUR	DEXIA CLF BANQUE	19/12/2014	01/10/2015	01/01/2016	4 047 527,33	F		3,180	3,252		T	C		A-1
MON516342EUR	DEXIA CLF BANQUE	13/03/2008	01/04/2008	01/07/2008	750 000,00	F		4,190	4,313		T	P		A-1
MON516352EUR	DEXIA CLF BANQUE	18/12/2008	01/02/2009	01/02/2010	158 435,85	F		4,620	4,990		A	X Echéance constante		A-1
MON516420EUR	DEXIA CLF BANQUE	30/12/1999	02/03/2000	01/04/2002	300 301,41	F		5,090	2,177		A	X Durée ajustable		A-1
MPH516349EUR	DEXIA CLF BANQUE	17/06/2002	24/06/2002	01/10/2002	47 000,00	V		4,800	1,872		X	X Echéance constante		A-1
SIAS 2013-66	CAF Belfort	28/06/2019	01/09/2019	01/09/2019	31 184,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		F-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 528 086,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 642 953,20					439 924,16	138 535,50	0,00	38 030,86
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 642 953,20					439 924,16	138 535,50	0,00	38 030,86
08672969		0,00	A-1	319 873,86	10,17	F		2,278	25 953,44	7 197,16	0,00	5 308,94
08902844		0,00	A-1	470 782,90	27,92	F		0,925	14 811,16	4 280,20	0,00	104,87
102780706100020171101		0,00	A-1	216 679,26	17,83	F		0,756	11 286,44	1 593,40	0,00	136,93
201711-002-02		0,00	A-1	210 000,00	13,17	F		4,298	15 000,00	8 799,00	0,00	6 150,57
201711-003-03		0,00	A-1	112 000,00	13,92	F		4,549	8 000,00	4 984,00	0,00	12,86
451105065 92 K		0,00	A-1	804 000,00	33,00	F		3,159	24 000,00	33 704,03	0,00	5 633,82
AN096808		0,00	A-1	18 905,00	0,00	F		2,000	18 905,00	378,10	0,00	0,00
MON516340EUR		0,00	A-1	1 930 333,43	16,75	F		3,109	268 669,12	57 340,76	0,00	13 503,79
MON516342EUR		0,00	A-1	373 530,91	9,25	F		4,323	33 079,67	15 387,67	0,00	3 645,48
MON516352EUR		0,00	A-1	81 903,59	8,08	F		4,622	7 544,89	3 783,95	0,00	3 149,09
MON516420EUR		0,00	A-1	62 448,63	5,25	V		2,048	8 704,38	203,22	0,00	152,42
MPH516349EUR		0,00	A-1	21 311,62	8,42	V		1,861	1 970,06	884,01	0,00	232,09
SIAS 2013-66		0,00	F-1	21 184,00	10,67	F		0,000	2 000,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 642 953,20					439 924,16	138 535,50	0,00	38 030,86

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
SIAS 2013-66	CAF Belfort	31 184,00	21 184,00	1	16,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,46
TOTAL (F)		31 184,00	21 184,00						0,00			0,00	0,00	0,46
TOTAL GENERAL		31 184,00	21 184,00						0,00			0,00	0,00	0,46

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 621 769,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 800.00 €		04-04-2023
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	04/04/2023
L	2031 Frais d'études	5	04/04/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	04/04/2023
L	2033 Frais d'insertion	5	04/04/2023
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	204114 Subv.Etat - Voirie	15	04/04/2023
L	204115 Subv. Etat - Monuments historiques	15	04/04/2023
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	15	04/04/2023
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	15	04/04/2023
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20414 Communes - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	15	04/04/2023
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	15	04/04/2023
L	20415311 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	20415312 CDE - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	20415313 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	20415321 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	20415322 CCAS - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	20415323 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20415331 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	20415332 SPA - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	20415333 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20415341 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	20415342 SPIC - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	20415343 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	15	04/04/2023
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	15	04/04/2023
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	15	04/04/2023
L	20417 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	15	04/04/2023
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	15	04/04/2023
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	15	04/04/2023
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	15	04/04/2023
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	15	04/04/2023
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	04/04/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
L	20422 Privé - Bâtiments et installations		15	04/04/2023
L	2051 Concessions et droits similaires		2	04/04/2023
L	2114 Terrains de gisement		60	04/04/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains		15	04/04/2023
L	2132 Immeubles de rapport		60	04/04/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport		60	04/04/2023
L	2135 Appareils levage-ascenseurs		20	04/04/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions		15	04/04/2023
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport		60	04/04/2023
L	2151 Réseaux de voirie		20	04/04/2023
L	2152 Installations de voirie		20	04/04/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile		8	04/04/2023
L	2157 Matériel et outillage de voirie		6	04/04/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie		6	04/04/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		10	04/04/2023
L	2182 Camions et véhicules industriels		8	04/04/2023
L	2182 Matériel de transport		10	04/04/2023
L	21828 Autres matériels de transport		10	04/04/2023
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique		5	04/04/2023
L	2183 Matériel informatique		5	04/04/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire		5	04/04/2023
L	21838 Autre matériel informatique		5	04/04/2023
L	2184 Mobilier		15	04/04/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire		15	04/04/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier		15	04/04/2023
L	2185 Matériel de téléphonie		5	04/04/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles		10	04/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	6 743,00		456 426,48	463 169,48	191 911,48	271 258,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	6 743,00		456 426,48	463 169,48	191 911,48	271 258,00
Provision pour risques dégradation patrimoine immobilier	0,00	07/04/2016	330 000,00	330 000,00	130 000,00	200 000,00
Aide à l'immobilier d'entreprises	0,00	03/04/2018	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Provision pour impayés	6 743,00	02/04/2019	93 768,48	100 511,48	61 911,48	38 600,00
Avances remboursables Région	0,00	08/12/2020	1 535,00	1 535,00	0,00	1 535,00
Provision pour risque URBAM Conseil	0,00	04/04/2023	28 123,00	28 123,00	0,00	28 123,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	6 743,00		456 426,48	463 169,48	191 911,48	271 258,00
TOTAL PROVISIONS	6 743,00		456 426,48	463 169,48	191 911,48	271 258,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					352 043,68
65748	0001	Subvention de fonctionnement annuelle	Théâtre du Pilier	Entreprise	100 000,00
65748	0006	Contribution Financière Forfaitaire	Centre socio-culturel Giromagny	Association	214 723,13
65748	0004	Subvention pour enseignement musical	Association ASSOC CULTURELLE DE ZSV	Association	34 120,55
65748	0005	Subvention ateliers d'Harmonie	Association ASSOC CULTURELLE DE ZSV	Association	3 200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		10,00	1,00	11,00	11,00	2,00	13,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chargé de mission	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur pôle scolaire	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	6,00	21,00	21,00	1,00	22,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 1° cl	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal 2° cl	C	7,00	3,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable GEMAPI	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 1° cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2° cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		15,00	2,00	17,00	17,00	0,00	17,00
ATSEM ppal 1° cl	C	8,00	1,00	9,00	9,00	0,00	9,00
ATSEM ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puériculture cl normale	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur jeunes enfants	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur jeunes enfants principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

Communauté de Communes des Vosges du Sud - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier classe supérieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,00	3,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint patrimoine principal 1° cl	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint patrimoine principal 2° cl	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant de conservation	B	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	10,00	11,00	10,00	1,00	11,00
Adjoint animation	C	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint animation principal 2° cl	C	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Animateur	B	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1° cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur socio-éducatif	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		49,00	22,00	71,00	70,00	4,00	74,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				195 796,00		
Chargé de mission	A	ADM		52 827,00	A	CDD
Directeur pôle scolaire	B	ADM		51 307,00	A	CDD
Directeur socio-éducatif	B	ANIM		50 305,00	A	CDD
Responsable GEMAPI	B	TECH		41 357,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				318 135,00		
Adjoint administratif	C	ADM		64 224,00	A	CDD
Adjoint d'animation	C	ANIM		74 932,00	A	CDD
Adjoint technique	C	TECH		48 955,00	A	CDD
Agent de multi-accueil	C	MS		67 872,00	A	CDD
Auxiliaire de puériculture	B	MS		62 152,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				513 931,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		515 682,93	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		437 215,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	437 215,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		78 467,93	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	78 467,93	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 107 481,46	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		187 392,00	0,00
10222	FCTVA	174 060,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	13 332,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 920 089,46	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
266	Autres formes de participation	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
28031	Frais d'études	33 476,37	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	333,86	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	7 765,33	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	39 863,90	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	405 528,09	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	45 348,68	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	18 480,16	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	3 717,20	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	23 267,53	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	19 106,24	0,00
281311	Bâtiments administratifs	47 509,51	0,00
281318	Autres bâtiments publics	35 860,59	0,00
281351	Bâtiments publics	12 067,65	0,00
28138	Autres constructions	1 465,35	0,00
28141	Construct° sol autrui - Bâtiments public	12 293,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	13 429,81	0,00
28151	Réseaux de voirie	951,63	0,00
28152	Installations de voirie	468,18	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	333,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 346,82	0,00
2817318	Autres bâtiments publics (m. à dispo)	2 254,07	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	7 472,43	0,00
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	249,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	2 213,77	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	26 647,01	0,00
281838	Autre matériel informatique	18 207,04	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 710,70	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 490,06	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	41 624,82	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 070 607,66	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB		17 980 000,00	4,66	4,00	0,00	719 200,00	
TFPNB		297 600,00	4,71	28,79	0,00	85 679,00	
CFE		2 349 000,00	3,12	28,19	0,00	662 183,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		1 219 000,00	12,90	12,39	0,00	151 034,00	
TOTAL		21 845 600,00	4,92			1 618 096,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Monsieur le Président (1),

A Etueffont, le 09/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A Etueffont, le 23/01/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Monsieur le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Etueffont, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.